



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie

Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban

Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



Congrès Départemental

La Ville Dieu Du Temple

15 novembre 2025

75 sociétés présentes sur les 84 affiliées 2025.

Etaient présents :

Mr Dominique Briois, Maire de La Ville Dieu Du Temple,

Mr Jean-Luc Restoul, CDOS 82,

Mr Gilles Enjalbert, président du cd12,

Assemblée générale extraordinaire,

La multiplication des compétitions et la surcharge du calendrier mettent à jour que 15 membres ne sont pas suffisant pour assumer toutes les charges qui sont dévolues au comité. Nous vous proposons donc de passer à 16 membres (+ le poste de médecin resté vacant pour l'instant). Il faut donc voter pour la modification des statuts en ce sens.

Les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Assemblée générale ordinaire

Accueil du Président Franck CLÉMENT,

Bonjour à tous,

M. Le Maire, Chers présidents, Chers délégués, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous accueillir et vous souhaiter la bienvenue à notre Assemblée générale.



J'ai une pensée pour nos êtres chers, dirigeants et pratiquants qui nous ont quitté en 2025, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.

Sincères remerciements à la commune de La Ville Dieu du Temple et son maire emblématique M. Briois, qui nous accueille aujourd'hui, mais que dire de ce club dynamique, avec de nombreuses compétitions organisées, mais aussi des manifestations (type loto ou autres). Au titre de ma fonction, je souhaite remercier le club en entier pour son dévouement à faire vivre l'activité pétanque et de son aide à accepter d'organiser des phases finales de différentes compétitions.

Je donne la parole à M. Briois, maire de la commune de La Ville Dieu tu Temple.

Je remercie Jean Luc Restoul secrétaire du CDOS, Gilles Enjalbert président du CD 12, je leur donnerai la parole ultérieurement.

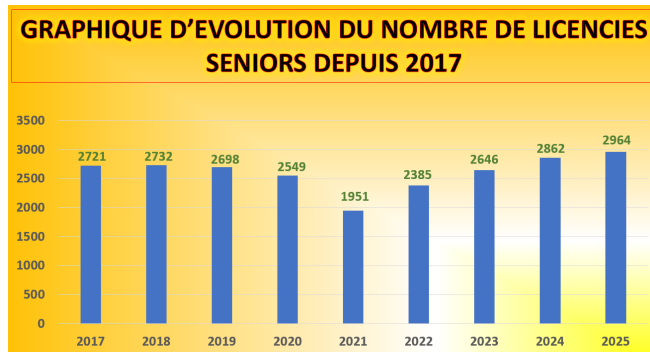
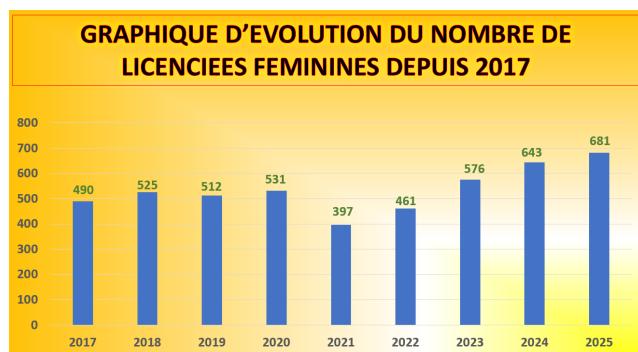
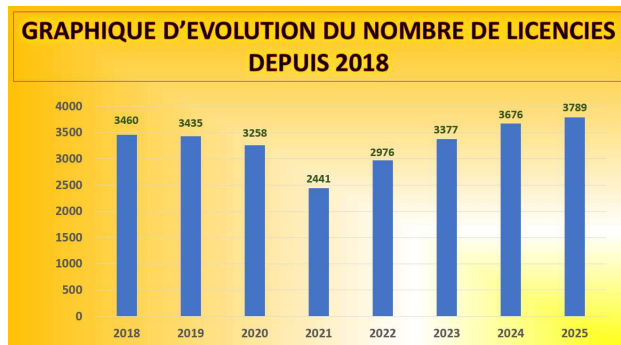
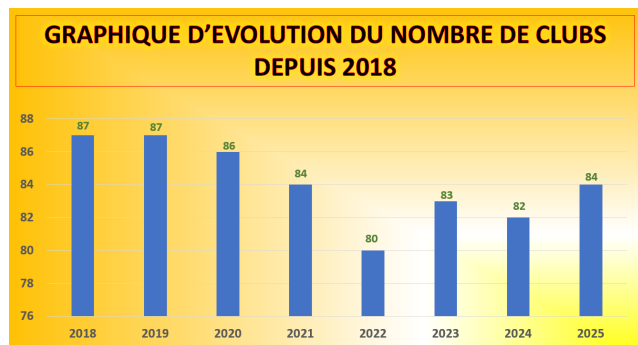
Vous pourrez noter la présence du nouveau CTFR Angélo Radigue (originaire de la Région Pays de Loire), Il assiste à nos travaux, il pourra être amener à effectuer quelques interventions dans notre département.

Je tiens à remercier particulièrement notre salariée, qui est toujours égale à elle-même, au service de toutes et tous.

Partenaire de tous les moments, ceux dans lesquels le resserrement est de mise, d'autres où tout va bien et d'autres où le silence en dit long...1 seul mot merci, elle nous donne toujours l'envie de continuer de nous investir, mesdames et messieurs je vous demande une standing ovation.

Sincères remerciements à nos élus bénévoles qui travaillent quotidiennement pour l'intérêt de notre passion commune le sport Pétanque et qui ont encore une fois préparé cette Assemblée Générale.

Nous retrouvons un nombre de licenciés satisfaisant, 3789 pour 2025 (3676 en 2024), nos effectifs sont en croissances.



Malheureusement en 2025, nous constatons des faits disciplinaires, en effet des actes répréhensibles ont été constatés, les commissions de disciplines départementales et régionales ont statué sur ces dossiers et ont sanctionné les fauteurs de troubles.

Il y en encore beaucoup trop sans compter celles qui restent sans lendemain, oui en effet vous êtes tous témoins, vous ne pouvez pas dire oui mais là-bas il y a eu ça, il faut témoigner et que les poursuites soient engagées, protégeons nos arbitres, nos élus et nos joueurs de ces actes.

Lors de notre réunion du mois d'octobre, nous vous avons présenté différents projets, certains ont été validés, la surcharge des calendriers, la multiplication des compétitions, l'organisation des différents championnats départementaux et des clubs. Le travail a réalisé reste colossal.

Cette année des Concours Régionaux ont eu lieu à Monclar De Quercy et Golfech, ils ne seront pas reconduits en 2026.

J'en ai presque terminé avec mon préambule de cette assemblée, sachez que l'investissement de chacun est important, l'équipe reste motivée et prête à s'investir.

Encore une fois l'année a été riche en manifestations, dans quelques jours se dérouleront des compétitions importantes pour nos passions communes, du 05 au 07 Décembre, les phases finales de la coupe de France au boulodrome du Marché Gare.

Durant ce même week-end le département sera représenté par une équipe au trophée des villes.

Petit récapitulatif du palmarès des joueurs sélectionnés,

Delson Boulanger : Champion d'Europe espoir, vice-champion de France 2024 et demi-finaliste de la Marseillaise en 2025 - 80 points

Anthony Taisant : Champion du Tarn-et-Garonne tête à tête et triplete, vainqueur du national d'Ytrac 56 points

Ivo Goncalves : qualifié aux championnats régionaux : tête à tête, doublette mixte, triplete mixte, vainqueur du Festival Laur à Requista - 70 points

Alexis Burfin jeune - de 22 ans : champion départemental doublette mixte, championnat régional doublette seniors - 57 points

Remplaçant Eddie Marsille : un championnat régional en tête à tête - 58 points

Winteur Soudieux Turlais jeune moins de 22 ans - junior 1ere année - 53 points

L'assemblée générale de l'Occitanie se déroulera en même temps à Narbonne.

Le week-end suivant à la mi-décembre le congrès national aura lieu à Pontivy.

J'en profite d'avoir la parole pour vous donner mon avis et mon analyse sur le sport pétanque d'aujourd'hui et des jours à venir :

Il est loin le passé où le jean était de mise, la cigarette au bec et le verre à proximité, il est venu le temps du sport, de ses règles, du respect de chacun (adversaires, coéquipiers, officiels et ...)

Notre discipline arrive à un tournant : la professionnalisation devient obligatoire.

Il est indéniable que nous allons être sollicités pour mener à bien ces tâches...

Pour les années futures la contribution de vos licenciés sera demandée par la fédération pour la professionnalisation, mais aussi l'accompagnement pour le développement chez les jeunes, les féminines, les autres publics (les personnes en situation d'handicap) et pour continuer à vous faire jouer.

Pour la fédération les principales recettes restent les cotisations de chacun de vous et de vos licenciés, comme tous les organes déconcentrés (Région et Département).

Sans ces ressources notre sport serait réduit à néant !

Mesdames et messieurs soyez conscient nos bénévoles sont là pour vous, pour nous tous, mais ça devient une denrée rare, je vous demande de les faire respecter par vos joueurs ou amis...

Notre sport à besoin de chacun de vous !

Merci pour votre écoute.

Pas de questions.

Intervention de Mr Dominique Briois, Maire de La Ville Dieu Du Temple

Il nous accueille avec plaisir pour la première fois dans sa commune, il est fier de l'implication de son club dans le département. C'est un jeune club de moins de 10 ans, qui s'investit dans les compétitions, avec un président dynamique et 123 membres très actifs.

La municipalité met à disposition gratuitement la salle pour les associations locales pour faciliter leur fonctionnement.

La ville Dieu Du Temple est une commune dynamique, et le premier élu qu'il est s'en félicite.
Les travaux pour le boulodrome ont duré 5 ans, cet investissement est bien rentabilisé car il constate qu'ils sont très utilisés.

Mr Jean-Luc Restoul, CDOS 82

Il remercie le comité pour l'invitation, il félicite le comité qui prend à bras le corps l'accomplissement de ses missions et fait vivre au quotidien les disciplines.

Il remercie les bénévoles qui font vivre la pétanque et le jeu provençal au quotidien.

La nouvelle équipe du CDOS a été élue au mois de février dernier, elle prend encore ses marques et met en place de nouveaux fonctionnements. De nombreuses soirées à thème ont déjà été organisées : le bien vivre ensemble, la laïcité, les conduites à risque, d'autres sont prévues : harcèlement numérique, déviances sexuelles... ces soirées sont accessibles à tous les bénévoles.

Nous avons mis en place une « commission des officiels » pour parler justement de ce problème d'incivilité pour faire avancer les choses.

Renouvellement de la manifestation « Fête vos Jeux » en 2026 au stade Georges Pompidou, c'est une journée de découverte des disciplines sportives.

Mr Gilles Enjalbert, président du cd12,

Il a confiance aux comités qui organisent toutes sortes de compétitions et aux bénévoles des clubs. Les comités font tout pour permettre aux licenciés de participer au plus grand nombre de de compétitions, mais nous n'avons que 52 semaines.

L'avenir de la pétanque ce n'est plus ce que c'était, c'est un sport qui est encadré par les départements et la région. Angelo, le CTFR, sera là pour nous aider dans cette démarche et avancer vers les jeunes.

Rapport financier, le trésorier Henri FACCIN,

Bonjour,

Les années se suivent et se ressemblent.

Notre comité est sur des rails et continue à avancer sereinement.

Vous avez reçu notre bilan 2025, il y a une dizaine de jours, je sais que certains ont pris le temps de le regarder, aucune interrogation n'a été soulevée.

Vous avez pu constater que nous avons dégagé un bilan positif de 27 821 € pour une période de douze mois. Ces comptes ont été arrêtés au 30 septembre.

Plusieurs facteurs expliquent ce bilan positif :

- Augmentation du nombre de licences
- Fin du contrat copieur (15 000 € à 4 000 €)
- Fin de contrat du défibrillateur
- Collectif féminin (dépenses non engagées)
- Société de nettoyage (dépenses non engagées)

Les frais inhérents aux championnats régionaux restent stables, les variations d'une année à l'autre dépendent essentiellement de la distance pour aller sur les lieux des rencontres et du prix des hôtels suivant la localisation. En 2026 nous recevront un championnat régional à Montauban, les frais inhérents seront donc moindres.

Concernant les championnats de France, c'est à peu près la même chose, nous avons une équipe supplémentaire cette année en doublette masculin,

Pour 2026, nous avons le championnat doublette mixte à Ajaccio en Corse. Le déplacement se fera en avion.

Avec la nouvelle organisation des qualifications sur un seul site, nous n'avons pas de certitudes sur le nombre de participants. Si celle-ci est en baisse, nous pouvons espérer compenser la perte financière grâce au fonctionnement de la buvette.

Prix des licences en 2026, le CRO va normalement valider une augmentation de 1 euro passant la part régionale de 5 € à 6 €. La part FFPJP restera normalement stable mais il faut s'attendre à une augmentation conséquente pour 2027.

Concernant la part du cd82, pas d'augmentation.

LICENCE 2026				
CLASSIFICATION	PRIX	F.F.P.J.P.	C.R.O.	C.D. 82
ELITE & HONNEUR	44,50 €	12 €	6 €	26,50 €
PROMOTION & N.C.	39,50 €	12 €	6 €	21,50 €
PREMIERE LICENCE	20,00 €	12 €	6 €	2 €
EN 2026, AUGMENTATION DE LA PART C.R.O. DE 1 €				

TARIFS MUTATION - CD82 - 2025/2026				
CLASSIFICATION	PRIX	F.F.P.J.P.	C.R.O.	C.D. 82
ELITE	125	95	5	25
HONNEUR	75	45	5	25
PROMOTION	50	20	5	25

Mutations,

Nous vous avons communiqué les tarifs des mutations lors de la réunion des présidents.

Pour mémoire, on ne parle plus de mutation internes ou externes mais de niveau de classification.

Le tableau vous donne le détail de la répartition du montant des mutations.

Concernant la part départementale, certains comités sont allés au maximum autorisé, d'autres (plus rares) ont choisi de la fixer à 20 euros, nous nous sommes positionnés sur 25 € pour cette année, ce montant pourra être revu à la baisse ou à la hausse l'an prochain en fonction du résultat financier de 2026.

Pour terminer,

Je sais qu'elle n'a pas pu être là aujourd'hui, mais je tiens à remercier Patricia Carenou du Clos de Lauzun qui s'occupe bénévolement de la saisie comptable de toutes les opérations financières avant qu'elles ne soient validées par le cabinet d'expertise comptable Sodecal.

Vote pour approbation du bilan 2025.

Pas de question, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Présentation du Budget Prévisionnel, le trésorier Henri FACCIN,

Une attention particulière doit être portée sur certaines lignes de dépense :

Les montants pour les licences ont été adaptés avec les chiffres de 2025, et en tenant compte de l'augmentation CRO.

Les montants des mutations ont été calculés avec la tarification prévue par le cd82 pour 2026.

Le 1€ prélevé par la FFPJP sur chaque inscription aux qualifications départementales 2026, apparaît en dépenses.

Des travaux sont prévus pour la réfection des terrains du boulodrome de Montauban, un devis a été adressé à la Mairie à hauteur de 50 000 € HT. Nous avons été sollicités pour « mettre la main à la poche », les finances saines du comité nous permettent de proposer de participer à hauteur de 10 000 € TTC.

Les dépenses pour le copieur Canon tiennent compte de la nouvelle tarification pour ce nouvel équipement.

Création d'un pool bénévoles, des dépenses sont prévues pour l'achat de matériel, tenue, repas... pour les compétitions à venir en 2026 (Coupe de France, Championnat Régional...)

Précisions supplémentaire,

Nous n'avons pu que regretter le manque de matériel pour la réunion des présidents du mois d'octobre.

Vous pouvez constater aujourd'hui que nous sommes équipés avec du matériel adéquat qui permet une meilleure visibilité au public, la location de ce matériel a un coût, que le comité choisi d'assumer ; il est déjà prévu que pour le congrès 2026 nous ayons ce même matériel.
Pour la réunion du mois d'octobre 2026 nous louerons une salle et le matériel qu'il faut pour que cette réunion soit efficace.

Budget Prévisionnel 2026			
Prévisions Dépenses	Montant en €	Prévisions Recettes	Montant en €
Licences Séniors Fédé	41 000	Licences Honneur et Elite	12 500
Licences Séniors CRO	19 500	Licences Promotion	126 000
Licences Jeunes	1 600	Licences Jeunes	1 000
Mutations	8 150	Mutations	15 650
Affiliations clubs	810	Affiliations des clubs	3 500
Championnat Régionaux	16 000		
Championnats de France	23 000		
Commission Jeunes	6 000		
Concours	1 000		
Récompenses	4 000		
Tenues	2 000		
Trophées des Villes	4 000		
Coupe de France Pétanque	1 240	Coupe de France Pétanque	2 170
Coupe de France Jeu Provençal	500	Coupe de France Jeu Provençal	625
		Frais inscription CDC (10 € par équipe)	3 980
		Qualifs cotisation clubs organisateurs	400
Qualifs (part fédérale)	4 000	Qualifs (Inscriptions)	24 000
Arbitres	27 000	Arbitres	27 000
Calendrier	2 500		
Frais déplacement comité	9 000		
Congrès (départemental, régional, FFP)	4 000		
Réunions des présidents	1 000		
Réunions du comité	1 000		
Manifestations diverses	2 000		
Buvettes	10 000	Buvettes	20 000
Salaires et charges	32 000	Salaire (Région)	6 300
Boulodrome (entretien - location)	14 000	Boulodrome	2 500
Téléphone + Timbres	2 000		
Fournitures Bureau	1 675	Matériel CRO	650
Copieur Canon	4 000		
Entretien des locaux	3 000		
Comptabilité	2 000		
Pool bénévoles	4 000		
Assurance	800		
		Subventions	6 500
Bénévolat	20 000	Bénévolat	20 000
Total Dépenses	272 775 €	Total Recettes	272 775 €

Il est rappelé que les jeunes qui participent à des concours hors département peuvent bénéficier d'une aide financière de la part du cd 82 (sur justificatif).

Le trésorier propose de mettre au vote l'impression du calendrier des concours 2026, afin d'éviter le gaspillage.
L'USM, Orgueil, St Antonin et Elan Player's Caussade proposent de demander aux clubs combien ils souhaiteraient en avoir, un mail sera envoyé dans les prochains jours à chaque club, sans réponse de leur part dans le délai impartis, une quote part sera faite en fonction du nombre de licenciés de 2025

La Ville Dieu Du Temple, demande à ce que soit édité un calendrier début janvier,

Grisolles, propose d'en éditer un par club,

Réponse : le calendrier qui est publié sur le site est très souvent mis à jour, c'est d'ailleurs le seul endroit où vous pouvez trouver la version la plus fiable. Les clubs qui le souhaitent peuvent demander une impression au secrétariat.

Le comité organise en 2026 le Championnat Régional Triplette au Cours Foucault, et se positionnera pour accueillir un championnat de France en 2027.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Commission arbitrage, Jean-Claude BALY

Composition du corps arbitral 2025

54 arbitres recensés pour 2025

33 arbitres qui ne veulent plus officier, dont 2 qui ont démissionné

Soit 21 arbitres qui officient au total

2 arbitres de grade national, 4 de grade régional, 15 de grade départemental

Mais nous ne pouvons compter que sur 15 arbitres

472 arbitrages ont été effectués cette année :

107 arbitrages pour les journées de qualification

19 les journées pour les différentes coupes

39 les journées pour les différents CDC

7 pour les différents CRC et CNC

300 arbitrages pour les concours jusqu'à fin septembre

Pour 235 concours dont 7 annulés et 1 reporté.

Ci-dessous le détail financier concernant l'arbitrage :

	Coût	Recette	Résultat
Qualifications	8 520.00	4 812.00	-3 708.00
Championnat des clubs Vétérans	300.00	1 350.00	1 050.00
Championnat des clubs jeunes	525.00		-525.00
Championnat des clubs jeu provençal	225.00	390.00	165.00
Championnat des clubs Féminin	975.00	470.00	-505.00
Championnat des clubs Open	1 000.00	1 730.00	730.00
Coupes de France & Amitié	1 650.00	930.00	-720.00
Coupe de France & coupe du président	300.00	125.00	-175.00
Concours	17 960.00	24 215.00	6 255.00
Frais formations, Tenue et Matériel	1 053.00		-1 053.00
Total			1 514.00

Pour l'année 2026, les championnats départementaux, championnats des clubs et les coupes de France, les indemnités d'arbitrage seront prises en charge par le comité départemental. Pour les concours départementaux nous attendons une réponse de la fédération en ce qui concerne les 1€ d'arbitrage. Si c'est reconduit le comité prendra en charge le défraiement des arbitres sur le modèle de cette année ; par contre si ce n'est pas reconduit ces frais seront à la charge du club.

A savoir que pour les concours en trois et quatre parties, ainsi que les 10 heures (ou autre), il n'y aura plus d'arbitre désigné par le comité départemental. L'engagement par joueur sera donc de 5 Euros. Si le club désire un arbitre, à lui d'en trouver un et de payer sa prestation.

Je compte sur vous, en tant que président de club, pour trouver des volontaires arbitres afin de nous aider à tenir notre objectif de 5 nouveaux arbitres par an. Pour cette année nous avons deux volontaires.

Commission de discipline, Bernard ZANUSSO,

C'est une lourde charge que cette commission, ce n'est pas la partie la plus sympathique des fonctions du comité.

Nous avons fait 2 commissions cette année, un joueur du CD82 a fait l'objet d'une sanction par le CD31 et un autre est convoqué prochainement par le CD46.

Notre affaire portée devant le tribunal administratif de Toulouse est toujours en cours.

La commission de discipline c'est aussi de la formation, nous en avons eu une récemment organisée par la région.

Pour rappel, c'est Mr Faccin Henri qui siège à la commission régionale de discipline pour représenter le cd82.

Une affaire de discipline dans un club c'est surtout l'image du club qui est ternie, certains leviers sont connus pour limiter les affaires de discipline : l'alcool. Attention aux concours qui se déroulent sur la journée avec repas de midi inclus, certains clubs sont très accueillants, mais attention aux excès.

C'est déjà la saison des vœux, le président souhaite être au chômage technique cette année !

Le président de la commission remercie les membres de cette commission et plus particulièrement le rapporteur, Mr Philippe MATHIEU.

Nouveautés à partir du 1^{er} janvier 2026,

Textes de référence : Fusion des 2 textes en vigueur jusqu'à présent en 1 seul document

Saisine : Le délai de 60 jours pour engager une procédure disciplinaire est levé > Plus de délai de prescription

Un président de C.D. n'aura plus à solliciter l'avis écrit du président de la Com. de Discipline de son comité

Traitement des affaires : La Commission de Discipline Départementale sera compétente pour traiter des affaires relatives à des faits de catégorie 1 à 4 uniquement. A partir de la catégorie 5, c'est la Commission Régionale de Discipline qui aura compétence pour juger.

Concernant les éducateurs, seuls les titulaires du B.F. 1 pourront être entendu par la Commission Départementale de Discipline.

En cas d'absence non justifiée à un championnat de France > Plus de convocation devant une commission de discipline.

Mesures conservatoires : Devant la gravité des faits, la possibilité de suspension immédiate de la licence à l'appréciation du président de la Commission Fédérale d'Appel Nationale ne sera plus automatique pour les catégories de sanctions 5, 6, 9, 10 & 11.

Consultation du dossier disciplinaire : Le prévenu pourra consulter le dossier et les pièces jointes dans le lieu où se déroule l'audience. Suppression du délai d'1 heure avant le début de la séance.

Témoins : Possibilité de témoigner sous la forme ANONYME.

Ces mesures devront être validées lors du prochain congrès fédéral (décembre 2025).

Commission calendrier et compétitions, Claude MONCUQUET,

Concernant le calendrier,

Les concours départementaux devront débiter à 14h30 précises, fin des inscriptions à 14h15 (hors mention contraire sur le calendrier).

Au niveau des qualifications, nous avons allégé le calendrier 2026, plus de pré qualificatifs, les qualifications auront lieu à Montauban pour la majorité des catégories, au Cours Foucault et aux Albarèdes sauf pour les

triplettes promotions et les tête à tête masculin, car les sites ne sont pas disponibles à cause du Marathon. Pas de féminines aux Albarèdes car nous ne pourrions pas y installer de toilettes.

Toutes les qualifications pétanque débuteront à 13h30 précises.

La coupe de France jeu provençal aura lieu sur plusieurs week end mais avant les qualifications.

Concernant les compétitions,

Pour commencer petit point essentiel,

Beaucoup de choses sont tolérées, mais certaines sont intolérables : pas de jean, tenue homogène, chaussures fermées.

Coupe de France Pétanque, 62 équipes inscrites, 7 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour de zone : Monclar, Moissac, Lavit, Montpezat, EBC Castel, Labastide du Temple, Clos de Lauzun. 3 clubs passent au 2^{ème} tour de zone : Lavit, Labastide Du Temple et Montpezat.

Coupe de l'Amitié, c'est le club de PC Valence qui remporte le titre.

Coupe de France Jeu Provençal, 25 équipes inscrites, 3 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour de zone : Moissac, Montbartier, USM. 1 seul club passe au 2^{ème} tour de zone : l'USM

Championnat départemental des clubs vétérans : 132 équipes,
Champion D1 : PC Valence (monte en CRC), Champion D2 : Golfech

Championnat départemental des clubs jeu provençal : 33 équipes
Champion D1 : Marignan (monte en CRC), Champion D2 : PC Valence

Championnat départemental des clubs Open : 182 équipes
Nous déplorons 2 forfaits cette année, 1 en D1 et 1 en D4
Compétition encore en cours.

Bravo aux clubs qui ont joué le jeu et envoyé les résultats des CDC open et CDCF dans un délai raisonnable pour que nous puissions publier les résultats dès le mardi.

Pour 2026, tous les CDC se feront par groupe de 6 clubs, hors CDCV
Pour éviter au maximum les intempéries, le CDCV débutera début avril, phases finales en septembre.

Petite précision au niveau des équipes pour les championnats de France.
En 2025 nous avons eu une équipe qui s'est désistée de sa qualification au championnat de France. Petit rappel de la règle pour un remplacement : on prend le vice-champion, s'il est déjà qualifié au France par la région, on prend le 3^{ème} s'il y a eu un match de classement.

Pas de grands résultats au niveau des championnats régionaux et des championnats de France pour cette saison.

Commission féminine, Karine GUIONNET

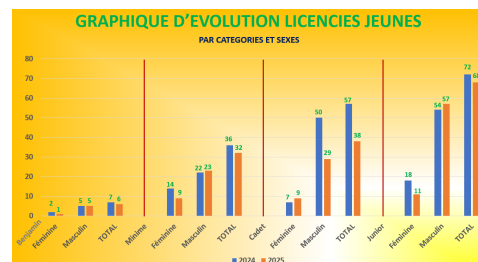
Championnat départemental des clubs féminin,
26 équipes réparties en 3 divisions, compétition encore en cours, le club vainqueur de D1 accédera au championnat régional.



EFFECTIF LICENCIES JEUNES 2025

CATEGORIES	FEMININES	MASCULINS	TOTAL
BENIAMIN	1	5	6
MINIME	9	23	32
CADET	9	29	38
JUNIOR	11	57	68

SOIT UN TOTAL DE 144 LICENCIES JEUNES



Ecoles de pétanque

ASM, Donzac, Meauzac, Montpezat de Quercy, Nègrepelisse en cours de création.

Effectif encadrement

Initiateurs : 6 actifs

BF1 : 10 actifs

BF2 : 3 actifs

Championnat des clubs

Minimes, 4 équipes,

L'équipe championne est l'entente Meauzac/Albias, composée de Stoll Shanna, Stoll Nelson, Badens Logan, Babler Soan, Coustes Tiago, Stimbach Turlais Kriss, Soudieux Chris, Soler Kramer Yolan.

Ils sont qualifiés pour le CRC à Montauban.

L'équipe vice-championne est Donzac 2, composée de Garrigue Hugo, Hernandez Taël, Lescout Antonin, Souque Vargas Tyson (Golfech)

L'équipe 3ème est l'entente ASM/Montpezat, composée de Palaprat Yohan, Torres Louis, Gardelle Mae, Stinbach Isaac

Cadets, 4 équipes,

L'équipe championne est Montpezat composée de Gardelle Sasha, Gabarre Tyson, Bringer Kélino, Vanthournout Aaron, Bauer Naïme, Albergucci Loan.

Ils sont qualifiés pour le CRC à Montauban.

L'équipe vice-championne est l'ASM, composée de Palaprat Chloé, Truc Valet Angelo, Benonin Lorenzo, Martins Ricardo, Lenestour Rizemen

L'équipe 3ème est l'entente St Etienne de Tulmont/Donzac, composée de Guyon Eloïse, Dos Santos Julien, Pagano Théo, Marle Lenny, Ducoury Noah

Juniors, 4 équipes,

L'équipe championne est Montpezat, composée de Trévisian Ble Mathéo, Vanthournout Jessy, Daniel Nolann, Soudieux Turlais Winter, Steinbach Ethan, Glaudy Winter Nico.

Ils sont qualifiés pour le CRC à Montauban.

L'équipe vice-championne est Meauzac, composée de Steinbach Fabre Cameron, Durand Damien, Fabre Tyson, Sitbon Tysino.

L'équipe 3ème est Lunel, composée de Negre Léa, Castet Charlie, Devolve Florian, Keryuel Clara

Qualification triplettes,

Minimes, 8 équipes

Champion : ASM, Lenestour Veltto, Palaprat Yohann, Torres Louis

Vice-champion : NH, Azaïs Alonso et Kayron (Donzac), Stols Nelson (Albias)

Ces deux équipes sont qualifiées pour le Championnat régional de La Palme (11)

3ème : Albias, Badens Logan, Stoll Shana, Stinbach Kryss

Cadets, 5 équipes

Champion, Montpezat, Bringer Kélino, Bauer Naïme, Vanthournout Aaron

Vice-Champion : Montpezat, Gardelle Sasha, Albergucci Loan, Gabarre Tyson
Ces deux équipes sont qualifiées pour le Championnat régional de La Palme (11)
3ème : NH, Meteau Kilyan, Meneghini Eliana (Garganvillar), Daurejat Marco (Lavit)

Juniors, 7 équipes

Champion : Montpezat, Trevisian Ble Matheo, Daniel Nolan, Steimbach Ethan
Vice-champion : NH, Soudieux Turlais Winter, Glaudy Winter Nico (Montezat), Granie Gauthier (Aucamville)
Ces deux équipes sont qualifiées pour le Championnat régional de La Palme (11)
3ème : NH, Benoni Manoël, Pechverty Valentin (Mirabel), Le Manchec Baptiste (Monclar)

Qualification doublettes,

Minimes, 8 équipes

Champion : ASM, Lenestour Veltto, Torres Louis, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'Ariège
Vice-champion : Donzac, Lescout Antonin, Hernnandez Taël

3ème, Garnier Pascaud Anaé, Garrigues Mathis, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'Ariège

Cadets, 7 équipes

Champion : Garganvillar, Beredjem Léo, Meteau Kylian, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'Ariège

Vice-Champion : Montpezat, Bringer Kélino, Vanthournout Aaron, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'Ariège

3ème : ASM, Martins Ricardo, Truc Vallet Angelo

Juniors, 9 équipes

Champion : Montpezat, Daniel Nolann, Steinbach Ethan, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'Ariège

Vice-champion : Montpezat, Soudieux Turlais Winter, Glaudy Winter Nico, qualifiés pour le Championnat Régional de Vernet D'ariège

3ème : Lunel, Negre Léa, Delvolve Florian

Tir de précision,

Junior Féminin, 2 candidates

1ère : Keryuel Clara, Lunel, qualifiée pour le championnat régional de tir de précision

2ème : Berou Tiffany, Montpezat

Junior Masculin, 12 candidats

1er : Soudieux Turlais Winter, Montpezat, qualifié pour le championnat régional de tir de précision

2ème : Losada Joseph, ASM

Sélection départementale,

A Meauzac,

Minimes : 4 masculins, 2 féminines, Cadets : 5 masculins, 2 féminines, Juniors : 5 masculins, 1 féminine

Sélection régionale et Trophée des Pépites,

Garnier Pascaud Anaé, Donzac, minime féminine, Soler Kramer Yolan, Meauzac, minime masculin, Gardelle Sasha, Montpezat, cadet féminine, Daniel Nolann, Soudieux Turlais Winter, Montpezat, juniors masculins
Aucun retenus pour le Trophée des Pépites.

Coupe de Noël 2024,

Minimes,

1er : Gardelle Sasha /Albergucci Logan (Montpezat)

2ème : Lenestour Veltto/Palaprat Yohann (ASM)

3ème : Hernandez Taël/Lescout Antonin (Donzac)

Cadets,

1er : Sébastien Nolann/ Trévisian Blé Mathéo (Montpezat)

2ème : Granier Gauthier/Gabarre Lucenzo (Aucamville/Montpezat)

3ème : Ginestet Sasha/Vettorel Maël (Meauzac)

Juniors,

1er : Le Manchec Baptiste/Delauries Rayan (Meauzac/Gimat)

2ème : Soudieux Turlais Sheurley/Soudieux Turlais Winter (Albias/Meauzac)

3ème : Trauquet Sarah/Bénoni Manoël (ASM)

Challenge Educnaute,

Cette compétition se déroule sur 38 concours, départementaux, régionaux et nationaux.

2044 joueurs ont participé au total (523 minimes, 797 cadets, 715 juniors)

Les 24 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour jouer la grande finale qui s'est déroulée à Challans les 8 et 9 novembre, les jeunes doivent au moins avoir participé à 5 concours pour être qualifiable. Le Tarn et Garonne a eu 1 qualifié : Nolann Daniel (6ème au classement général), il se classe 2ème lors de la finale en gagnant 7 parties sur 8 avec 32 points, le 1er est à 7 parties gagnées sur 8 avec 35 points.

Les équipes sont composées 1 minime, 1 cadet, 1 junior, 1 coach et sont renouvelées les parties suivantes.

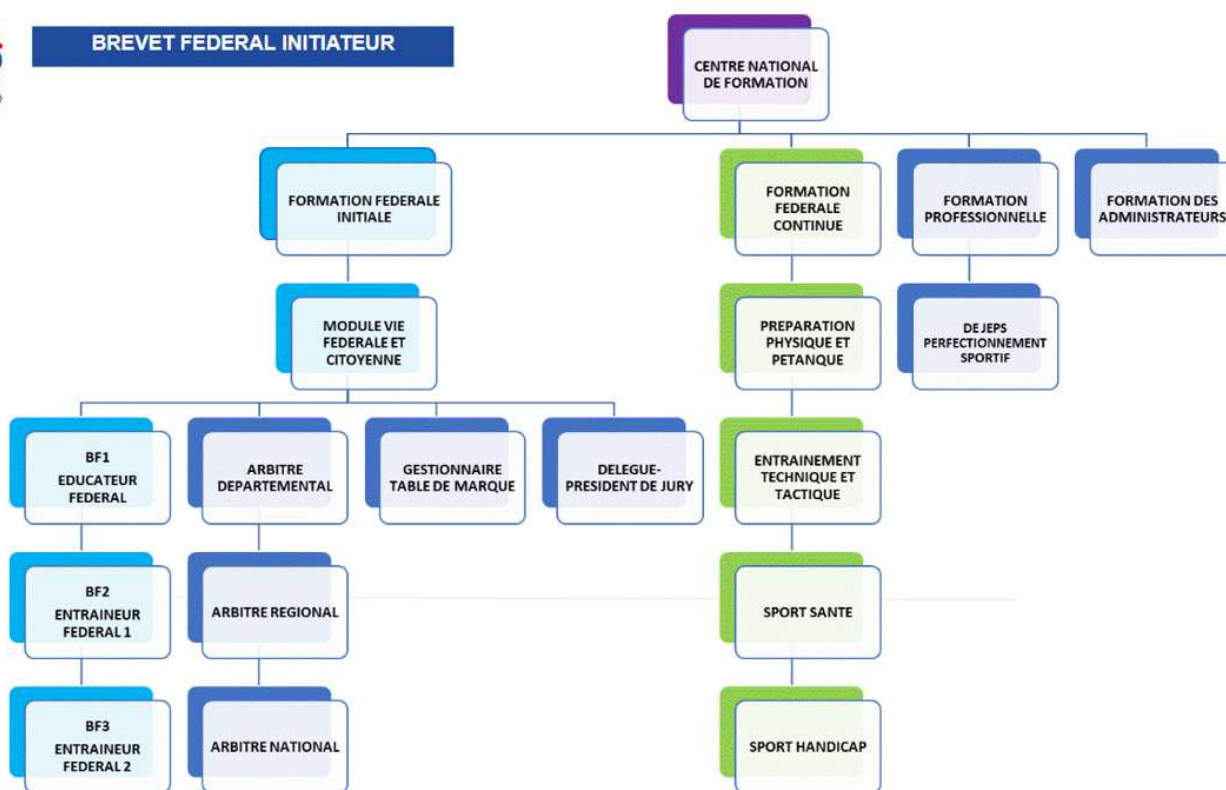
3 minimes ont participé au Challenge,

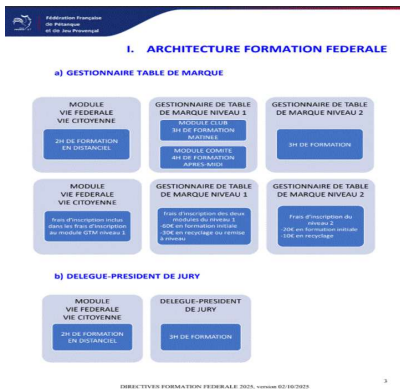
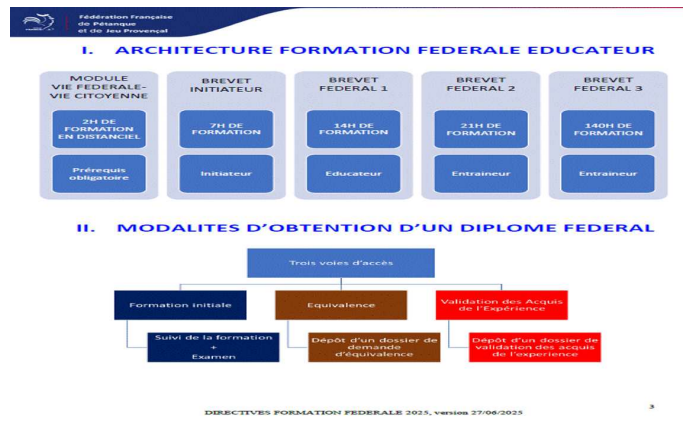
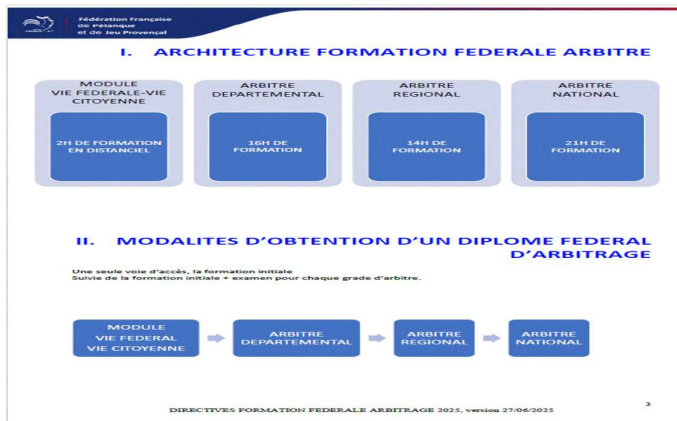
Soler Kramer Yolan (Meauzac), Stimbach Turlais Kriss (Albias), Stoll Nelson (Albias)

4 juniors,

Trévisian Blé Mathéo, Soudieux Turlais Winter, Stembach Ethan, Daniel Nolaan

Formation, Philippe MATHIEU





MODÈLE 2025-2026			TEMPS DE FORMATION
GTM NIVEAU 1	UN MODULE LE MATIN	GTM CLUB	3 HEURES
	UN MODULE L'APRÈS MIDI	GTM COMITÉ	4 HEURES
GTM NIVEAU 2	UN MODULE SUR UNE DEMI-JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE	GTM NATIONAL	3 HEURES

Coût de la formation :

GTM niveau 1 : 60 € en formation initiale, 30 € pour les expérimentés ou recyclage

GTM niveau 2 : 20 € en formation initiale, 10 € en recyclage

Le diplôme Premier Secours Citoyen n'est pas obligatoire pour s'inscrire à la formation GTM mais il est recommandé

Plusieurs dates de formation sont prévues, les clubs recevront les documents d'inscription prochainement.

Diplômes et récompenses,

Diplômes d'Honneur,

BAQUE Michel (Espoirs Bourretois)

BERNADOU André (Amicale Boule Labarthe)

BRUN Jean (Elan Player's Caussade)

CAUSSE Loïc (Pétanque Montech)

COUNY Sébastien (Pétanque Montpezat)

LASAYGUES Eric (Pétanque Montech)

MONNIER Christian (Espoirs Bourretois)

SANTINON Christian (Pétanque Montech)

SICARD Jean-Pierre (Amicale Boule Labarthe)

VIDAL José (Pétanque Arduisienne)

ZANUSSO Bernard (Espoir Bouliste Théopolitain)

Médailles de bronze,

BASTARD Jean-Marie (Pétanque Montech)

PALOMBA Nicole (Pétanque Joyeuse Montbartier)

RUP Jérôme (Boule Bessinoise)

TAILLEFER Jeanine (Pétanque Joyeuse Montbartier)

Médailles d'argent,
RESSIJAC Serge (Amicale Boule Labarthe)

Médailles d'or,
DELRIEU Guy (Pétanque Montech)

Mérite National,
DELRIEU Philippe (J.P. Falguières)

Vœux des sociétés,

Bressols, demande la levée de l'obligation d'organiser un concours toute catégories
Réponse, validé à condition qu'il y ait au moins un concours toute catégories le même jour dans le département.
Loubéjac, demande un barème pour les concours en 4 parties
Réponse, à voir avec le secrétariat, il en existe peut-être déjà un ou au moins une base
Villemade, regrette la mauvaise sonorisation de la réunion du mois d'octobre
Réponse, il est prévu de s'organiser différemment pour 2026, annonce par le trésorier dans le BP.

Questions diverses,

Player's Caussade, qui finance le Trophée des Villes ? pourquoi l'équipe ne s'appelle t-elle pas « Montauban » ? comment se fait la sélection ?

Réponse, c'est le comité qui finance pour promouvoir le 82 de manière nationale ; 3 joueurs sur 4 sont de Montpezat, c'est une localité qui est connue de la société organisatrice, cela permet d'avoir plus de chance d'être sélectionné pour y participer. Toute sélection ne peut pas faire l'unanimité, elle s'est faite collégialement en fonction des résultats sur l'année et de la notoriété des joueurs, expliqué en début de congrès par le président.

Player's Caussade, le CRC est sectorisé donc nous rencontrons beaucoup d'équipes de notre cd

Réponse, 4 clubs du même département maximum par groupe c'est une décision régionale, les déplacements étant pris en charge financièrement par le CRO il est plus économique de les limiter de cette manière

St Nicolas, quel département reçoit le paiement de la mutation pour un départ du département ?

Réponse, idem que pour les années précédentes

Player's Caussade, quelle information donnera le QR code ?

Réponse, on ne sait pas

Garganvillar, comment saisir les équipes sur gestion concours avec les QR codes ?

Réponse, on ne sait pas

Point sur les fameuses nouvelles licences dématérialisées 2026,

Le président précise que nous sommes toujours en attente d'une quelconque information fédérale.

Fin des travaux.

Le prochain congrès aura lieu à Bessens le samedi 14 novembre 2026

Le Président,
Franck CLEMENT



La Secrétaire,
Laure MARZINOTTO

